



**Accueillera les enfants de 3 ans (déjà scolarisés) à 12 ans
Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023**

LIEU D'ACCUEIL : Ecole du Gault St Denis

HORAIRES

Les enfants seront accueillis :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 17h

Un temps d'accueil dès 7h30 et jusqu'à 18h30 sera accordé aux parents qui travaillent, sur justificatif.

Possibilité de restauration sur place avec les animateurs. La programmation des repas s'effectuera pour la semaine complète.

ACCUEIL DES ENFANTS

L'entrée se fera rue Jules Ferry.

Le parent (ou une autre personne désignée par autorisation) doit obligatoirement amener l'enfant et venir le chercher auprès de l'animateur référent, dans le hall de l'école.

Chaque enfant devra être muni d'une casquette ou chapeau, un vêtement de pluie, une timbale (le tout marqué à son nom). La boisson et le goûter seront fournis par l'association.

Numéro de téléphone où les animateurs pourront être joints du 10 juillet au 28 juillet : 02.37.47.44.36.

TARIFS

La carte d'adhérent Familles Rurales 2023, à 26 €, est obligatoire pour l'assurance.

La facturation se fera sur une base « journée » ou « semaine »

La restauration sera réglée à part au prix de 5 € par repas.

Possibilité de paiement en plusieurs fois.

La CAF imposant des tarifs en fonction des revenus des familles, vous vous reporterez à la grille tarifaire, ci-dessous :

Revenu imposable 2021 (avis imposition 2022)	La journée	Semaine du 10 au 14 juillet (14 férié)	Semaines suivantes
0 - 19200€	8€	22€	28€/semaine
19 201 - 26 400€	10€	30€	38€/semaine
26 401 - 37 200€	13€	38€	48€/semaine
37 201 - 48 000€	15,50€	46€	58€/semaine
48 001€ et +	18€	54€	68€/semaine

A partir du deuxième enfant -10%

DEPÔT DES DOSSIERS, PRESENTATION de L'EQUIPE D'ANIMATION et des ACTIVITES

A l'occasion d'une réunion d'information, qui se déroulera le **JEUDI 11 MAI 2023 à 18h00**
A la mairie de Moriers.

**Toutes
inscriptions
après cette
date seront
refusées**

L'inscription sera validée dès réception de tous les documents :

- Fiche d'inscription
- Copie des pages des vaccinations du carnet de santé
- Attestation d'assurance scolaire ou copie
- Règlement (possibilité de régler en plusieurs fois)
- Règlement pour l'adhésion à Familles Rurales

En cas d'impossibilité, de remettre le dossier, veuillez nous contacter par mail : **famillesrurales.legault@gmail.com**